

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4954 / 18

Objet:

Annece

Expédié le.....

2 Janvier 1902

A Monsieur Reynders

120. St. du Nord

M. M. M. M.

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un tableau.....
qui fait l'objet de votre.....
lettre du 15. Et.....

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M. M. M. M.,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

4957/18

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé.....

par *J. Gasparina*.....

Bruxelles, le 30 Jan. 18.....

Reynders.

8 120 Boulevard du Nord
ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
24 1/1902
4957 118
Bruxelles, le 15.1.1902

Messieurs les Directeurs
du Musée Royal
Bruxelles

Messieurs, J'ai l'honneur
de vous offrir en vente
le tableau ci-joint, signé
J. Gajnerus, 1566.

En cas que vous désiriez
en faire l'achat, je vous prie
de bien vouloir m'informer
du prix que vous voudriez
y mettre.

Agriez, messieurs, mes
salutations distinguées.

T. J. M. Reynders